

## À venir

- **Vendredi 8 Avril : Opération Pizza, 18H00 à 21H00**, ESR, Ty-Coat, commande avant le 3 avril
- **Samedi 9 Avril : Stage de théâtre (+ 18 ans), 9h30 à 16H00**, Pestac, Ty-Mor, sur inscription
- **Dimanche 10 Avril : Chasse aux œufs, 10H00**, APE-APEL-Commerçants, Stade
- **Samedi 16 Avril : Repas dansant, 20H00**, Dance Live, JL Rolland
- **Lundi 18 Avril : Bal du Printemps**, Comité des Fêtes, JL Rolland
- **10 et 24 avril : Election présidentielle, 8H00 à 19H00**, JL Rolland
- **Samedi 30 Avril : Spectacle de Magie, 21H00**, Si ça vous chante, JL Rolland
- **Du 1<sup>er</sup> au 30 avril : Exposition**  
Dis-moi ton livre autour d'Emmanuelle Halgand, Médiathèque



## Avis de la Mairie – A gerzh an aotrou mear.

Le budget communal 2022 a été adopté lors du conseil de Mars. Dans un contexte d'augmentation générale des coûts, nous avons décidé de geler les taux des taxes d'imposition communales pour 2022.

Le budget de fonctionnement s'élève à 1,830 M€, et est donc équivalent à celui de l'année dernière. Le budget d'investissement se monte à 1,917 M€ et est principalement porté par le solde pour la rénovation de la salle des sports, par la réalisation sur 2022 de la future salle multi-activités-Dojo et par les premiers travaux pour les infrastructures du pôle jeunesse. Le bulletin municipal annuel de Mai prochain sera l'occasion de revenir en détails sur ces éléments budgétaires.

Avec le retour des beaux jours, nous allons retrouver les différentes manifestations organisées par nos associations. Elles comptent sur votre participation, n'hésitez pas à les rejoindre.

**Yves Bernicot, Maire**

### # VIE SCOLAIRE - CCAS

#### ECOLE DU MARRONNIER

L'école vient de se voir attribuer le label E3D (Ecole en Démarche Développement Durable). Il atteste de l'engagement des élèves et de l'équipe pédagogique dans une démarche globale qui apporte des solutions concrètes pour répondre aux objectifs de développement durable dans le cadre des enseignements. Ceci par le biais de projets éducatifs sur la gestion des énergies (eau, déchets...) dans leur établissement.

#### CCAS

Le Conseil Municipal des Jeunes en collaboration avec les membres du CCAS organise le samedi 9 avril 2022 de 9h à 12h, devant la mairie, une collecte de denrées non périssables pour les familles de Rédéné bénéficiant de la banque alimentaire (pâtes, riz, conserves...)

éléments polluants (nitrates, phosphores, pesticides...). La qualité de l'eau n'est pas le seul avantage du bocage qui favorise également l'équilibre biologique et la biodiversité (refuge des auxiliaires de culture). Il joue également un rôle microclimatique (effet brise-vent, ombrage pour les animaux, régulation climatique...).

Parallèlement, la plantation de bocage contribue à la production de bois énergie ou de bois d'œuvre. Enfin, le bocage fait partie du patrimoine breton et joue un rôle majeur dans la beauté de ses paysages !



La commune de Rédéné a décidé de participer à ce programme régional de reconstitution du bocage intitulé Breizh Bocage.

120 arbustes viennent d'y être plantés en mars.

L'opération est entièrement financée par l'Europe, le Département, la Région et les intercommunalités. Les gestionnaires de terres agricoles (agriculteurs ou particuliers) intéressés sont invités à prendre contact avec la mairie.

### # CULTURE

Entrée de la commune le 12 avril dans la charte Ya D'Ar Brezhoneg.

Afin de répondre aux différents critères obligatoires, des panneaux de signalisations d'entrée et sortie de ville vont être installés, un répondeur téléphonique français-breton à la mairie, le nouveau logo mis en place avec Redene, un article en breton dans le prochain bulletin municipal annuel et le nom de la lettre mensuelle en breton. Par ailleurs, des livres en bretons sont disponibles à la médiathèque et une classe bilingue a été créée au sein de notre ville.

### # ENVIRONNEMENT

#### BOCAGE

Les nombreux intérêts du bocage :

En jouant un rôle de "barrière", le bocage permet de limiter le ruissellement, réduire le phénomène d'érosion, favoriser l'infiltration des eaux (baisse des crues) et piéger les

## # VIE ASSOCIATIVE & JEUNESSE

### CHASSE AUX ŒUFS !!!

Dimanche 10 avril de 10H00 à 13H00 au stade François Le Roux, organisée par l'**APE**, l'**APEL** et l'**association des commerçants**. Tous les participants pourront tenter de découvrir le poids et remporter l'œuf géant offert par les commerçants. Le gagnant sera annoncé à 13H00. Plusieurs départs possibles, buvette sur place, inscription de préférence avant le 31 mars. Une participation de 2€ par enfants jusqu'à 13 ans vous sera demandée.

Venez participez nombreux et participez à ce moment convivial intergénérationnel !!!



### SALLE MULTI-ACTIVITE « Dojo »

Le conseil municipal du 25 février a validé le début des travaux et la signature des marchés. La construction devrait démarrer prochainement pour une fin de travaux prévue 2<sup>ème</sup> trimestre 2023. Elle sera équipée d'un parquet avec un tatamis déroulant pour la pratique de différentes activités telles que le judo, la gymnastique, la relaxation... Un hangar de stockage est prévu entre cette nouvelle salle et le gymnase pour les associations.

## # NUMEROS UTILES

### SERVICES PUBLICS

#### Mairie

Place de l'église - 02.98.96.70.44 - mairie@redene.bzh  
Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : 8h45 - 12h15 / 13h30 - 17h30  
Mercredi : 8h45 - 12h15 - Samedi : 9h00 - 12h15  
<https://www.facebook.com/villederedene>

#### Services Techniques 02.56.46.10.21

services.techniques@redene.bzh

#### Agence postale - 06.25.83.57.11

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h45 - 11h45 / 16h30 - 18h00  
Mercredi : **Fermé** / Samedi : 9h00 - 12h00

#### Services des eaux - Assainissement - SPANC

Quimperlé Communauté : 02.98.96.37.46  
Astreintes eaux / assainissement : 06.38.72.13.27

#### Garderie périscolaire

Maternelle, Rue du Penty 02.56.46.20.28

Primaire, Place de l'Eglise 02.56.46.20.21

#### Transport scolaire : TBK : 02.98.96.76.00

#### Médiathèque Espace Yvonne Chauffin, Place de l'Église

02.98.35.07.99 mediatheque@redene.bzh

Mardi et Vendredi : 16h30 - 18h30

Mercredi et Samedi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

#### Espace jeunes

12 rue de Rosbigot - 06 83 05 75 39 service.jeunesse@redene.bzh

### SANTE

#### Médecins (maison médicale) : 02.57.81.00.20

Drs M. MAHIEU, F. LE CHEVALIER, F. ADAM et L. ANDLAUER

#### Kinésithérapeutes : 02.98.96.75.69 F. THAUVIN et D. FEVRIER

Ostéopathes : 06.60.33.20.74 P. GODET et M. JEANNETEAU

#### Orthophonistes : 02.56.46.32.73 P. JOUANNO et L. ROUGNANT

Infirmières : 02.98.96.70.81 A. KERNEUR, F. CHARPENTIER, P. BECQUART

#### Infirmière ASALEE : 06.27.63.37.73

#### Pharmacie des fougères : 02.98.96.73.54

#### A.D.M.R : 02.98.96.25.91

### NUMEROS D'URGENCE

Pompiers : 18 / SAMU – SMUR : 15

Centre antipoison : 02.99.59.22.22

Police : 17 / Gendarmerie de Quimperlé : 02.98.96.00.58

## # ETAT CIVIL MARS

### Naissance :

18.03 - Aëlyne Paugam

### Décès :

Jean-Pierre Le Ber, 76 ans

Marie Le Guennec épouse Jacques 97 ans

Georges Jego 77 ans

Martine Monnier, épouse Le Bihan 71 ans

Roger Thierry, 91 ans

## # INFOS TRAVAUX

### # C'est en cours :

Toiture Salle François Le Roux

### # Ça va démarrer :

Pose des chicanes Rospernes, Mongardi et Névéc

Déplacement du Radar

## # ACTIVITÉS COMMERCIALES

**Marché, A partir du vendredi 18 Mars**, retrouvons-nous sur le parking **place de l'église de 16H30 à 19H00**. *Si mauvais temps, il sera sous le boulodrome couvert.*

Nouveau : **Fromages** du jura le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> semaine du mois et notre **rémouleur**, lui, la 3<sup>ème</sup> semaine.

## # RECUEIL

En vue de l'élaboration d'un recueil de mémoire sur les redénois ou sur Redéné pendant les guerres, il est proposé de recueillir tous les témoignages. Pour tous renseignements.

Contact mireille.pochon@redene.bzh

## # ELECTION PRESIDENTIELLE

Les bureaux de votes pour le 10 et 24 avril seront à la salle Jean-Louis Rolland et ouvert de 8h00 à 19h00.

En autres, un extrait des pièces pouvant être présentées :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée - de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte d'identité de parlementaire (valide) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d'élu local (valide) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant (valide) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (valide) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (valide) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (valide) avec photographie
- Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (valide) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Récépissé valant justification de l'identité (valide), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Permis de chasser (valide) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable.

Pour les procurations, il faut penser à les faire suffisamment en avance pour qu'elles parviennent en mairie avant le scrutin. Les procurations peuvent être réalisées en Gendarmerie et faire l'objet d'une préinscription sur [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)